



SÉLECTIFS RÉGIONAUX DU VAL DE L'INDRE

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022



Inscriptions :

En ligne sur le site internet FFCK- avant le 14 novembre
2022

Droits d'inscription : 6€ par embarcation et par course

Les inscriptions reçues hors délai ou non conformes seront majorées de 15€ par bateau.

Ouvert aux catégories : Invités, Minimes, Cadets, Juniors, Séniors et Vétérans

Val de L'Indre canoë kayak/base nautique/rue du moulin/37250 Veigné

Contact : [Benjamin Harreau 06.60.22.56.79](mailto:Benjamin.Harreau@ffck.fr)

<https://www.levick.fr>

Club FFCK-école française de canoë kayak

Agrément jeunesse et sport n°37.S.530. / Siret n° 38 283 572 600 011

VAL DE L'INDRE Canoë Kayak

Programme samedi :

8h30 à 9h30 : Distribution des dossards et paiement des inscriptions.

9h30 : Réunion des juges de portes

10h : Démonstration du parcours

10h30 : qualifications (C2D, C2M, C1H, K1D, C2H, K1H, C1D)

14h30 : Finales (même ordre/dossards)

Programme dimanche :

9h : Réunion des juges de portes

9h30 : Démonstration du parcours

10h: qualifications (C2D, C2M, C1H, K1D, C2H, K1H, C1D)

13h30 : Finales (même ordre/dossards)

Jugement :

Chaque club devra fournir 1 juge à partir de 3 compétiteurs et 2 si plus de 12. Le nom du ou des juges sera précisé sur le site fédéral. En cas de non respect de cette règle, le club concerné se verra pénalisé de 200€ par manque de juge.



Sécurité :



Application du règlement fédéral.



Buvette et restauration sur place tout le week-end.



Val de L'Indre canoë kayak/base nautique/rue du moulin/37250 Veigné

Contact : [Benjamin Harreau 06.60.22.56.79](mailto:Benjamin.Harreau@levick.fr)

<https://www.levick.fr>

Club FFCK-école française de canoë kayak

Agrément jeunesse et sport n°37.S.530. / Siret n° 38 283 572 600 011